



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

Plan de la présentation

- 1. Historique des programmes de perfectionnement**
- 2. Objectifs et critères d'admissibilité des 3 programmes de perfectionnement**
- 3. Distinctions avec le programme d'intégration**
- 4. Évolution des 3 programmes de 2012 à 2016**
- 5. Mise en place du nouveau volet de perfectionnement**
- 6. Le comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances (UQAM-SCCUQ)**
- 7. Problèmes liés aux programmes**
- 8. Questions et commentaires**



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

1. HISTORIQUE (amélioration du programme d'une convention collective à l'autre)

- 1983 : Mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 18 cc
- 1987 : Mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 36 cc
- 1990 : Perfectionnement et mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 54 cc en 1990, à 60 cc en 1991 et à 66 cc en 1992.
- 1996 : Perfectionnement et mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 72 cc.
- 2000 : Perfectionnement long, perfectionnement court et mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 74 cc.
- 2006 : Perfectionnement long, perfectionnement court et mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 82 cc.
- 2017 : Perfectionnement long, perfectionnement court et mise à jour des connaissances. Enveloppe équivalente à 87 cc.



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

2. Objectifs et critères d'admissibilité des 3 programmes de perfectionnement

A- Programme de mise à jour des connaissances: (2 volets)

- Appuyer les pcc dans leurs démarches visant à **acquérir de nouvelles connaissances et/ou compétences** qui auront un impact sur l'enseignement
- Programmes de remboursement des frais encourus par les pcc
- Jusqu'à concurrence de 2 500\$ / année pour une pcc



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

A- Mise à jour des connaissances (suite)

Admissibilité:

- Être pcc depuis au moins 3 trimestres et
 - Avoir donné un minimum de 5 charges de cours
 - Peu importe le statut d'emploi (simple ou double)
- Important: n'oubliez pas de faire votre déclaration d'emploi



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

A- Mise à jour des connaissances :

VOLET A : remboursement de frais d'inscription, de déplacement, de séjour, pour un colloque, une formation; exemples: présentation à un colloque, assister à un colloque, suivre une formation, assister à une exposition

VOLET B : remboursement des frais de scolarité; exemples: frais de scolarité de doctorat, de maîtrise, autres (pas forcément en lien avec le domaine de votre département).



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

B- Perfectionnement court: (2 volets)

- Appuyer les pcc dans leurs efforts visant le développement et l'avancement des connaissances dans leur domaine
- Préparation, production et diffusion des connaissances



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

B- Perfectionnement court (suite)

VOLET A : préparation d'une communication pour un colloque, rédaction d'un article ou d'un chapitre de volume, participation à l'organisation scientifique d'un colloque

FINANCEMENT : $\frac{1}{4}$ de charge de cours ou remboursement des frais comme pour la mise à jour des connaissances



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

B- Perfectionnement court (suite)

VOLET B (*recherche*) : participation à une équipe ou à un projet de recherche ou de création reconnu

FINANCEMENT : 1 charge de cours



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

B- Perfectionnement court (suite)

Admissibilité

- Être pcc depuis au moins 2 trimestres et
 - Avoir donné un minimum de 4 charges de cours
 - Être en simple emploi
- Important: n'oubliez pas de faire votre déclaration d'emploi



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

C- Perfectionnement long :

- Soutenir les pcc dans la réalisation d'un projet de recherche ou de création d'envergure.
- Deux types de projets sont habituellement considérés :
 1. Fin de scolarité ou rédaction à temps complet de mémoire ou de thèse aux fins d'obtention d'un diplôme d'études supérieures;



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

C- Perfectionnement long (suite)

2. Acquisition de connaissances ou de pratiques, non liées à une diplomation, mais reliées à des préoccupations pédagogiques de l'enseignement universitaire.



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

C- Perfectionnement long (suite)

- 9 bourses annuelles de 6 charges de cours: 3 charges attribuées au trimestre d'automne et 3 charges attribuées au trimestre d'hiver
- Au montant de votre échelon salarial et
- Le pointage associé (cours et trimestres)



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

C- Perfectionnement long (suite)

Admissibilité

- Être pcc depuis au moins 3 trimestres
- Avoir donné un minimum de 6 charges de cours
- Être en situation de simple emploi



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

C- Perfectionnement long (suite)

2 bourses réservées en priorité:

- Aux pcc étudiantes à temps complet, ayant complété leur scolarité de doctorat
- Être pcc depuis au moins 2 trimestres
- Avoir donné un minimum de 2 charges de cours
- Être en situation de simple emploi



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

3. DISTINCTIONS AVEC LE PROGRAMME D'INTÉGRATION

Objectif des projets d'intégration: Faciliter l'insertion des pcc dans leur unité d'embauche en favorisant leur contribution aux activités pédagogiques de leur département ou faculté. L'objectif du programme d'intégration est différent de celui des programmes de perfectionnement.

Conditions d'admissibilité au programme d'intégration:

- Être une pcc inscrite sur une liste de pointage
- Être en situation de simple emploi ou de double emploi



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

4-Évolution des 3 programmes de 2012 à 2016



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours 2012-2013

Programmes de perfectionnement	Demandes	Montants demandés	Budget disponible	Montant dépensé	Écart (montants demandés vs budget disponible)	Écart (budget disponible vs montant dépensé)
Demandes de mise à jour des connaissances (incluant volet scolarité)	87	139 939,98	135 956	127 647,51	(3 983,98)	(8 308,49)
Demandes de perfectionnement court + volet recherche	25	84 365,51	87 972	65 559,94	3 606,49	(22 412,06)
Demandes de perfectionnement long	19	911 568	431 861	431 861	(479 797)	0
TOTAL	131	1 135 963,49\$	655 789\$	625 068,45\$	(480 174,49\$)	(30 720,55\$)

Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours 2013-2014

Programmes de perfectionnement	Demandes	Montants demandés	Budget disponible	Montant dépensé	Écart (montants demandés vs budget disponible)	Écart (budget disponible vs montant dépensé)
Demandes de mise à jour des connaissances (incluant volet scolarité)	107	154 969,74	143 657	143 173,82	(11 312,74)	(483,18)
Demandes de perfectionnement court + volet recherche	44	185 765,81	92 955	97 853,63	(92 810,81)	4 898,63
Demandes de perfectionnement long	24	1 216 800	456 322	456 322	(760 478)	0
TOTAL	175	1 557 535,55\$	692 934\$	697 349,45\$	(864 601,55\$)	4 415,45\$

Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours 2014-2015

Programmes de perfectionnement	Demandes	Montants demandés	Budget disponible	Montant dépensé	Écart (montants demandés vs budget disponible)	Écart (budget disponible vs montant dépensé)
Demandes de mise à jour des connaissances (incluant volet scolarité)	114	173 537,56	151 198	134 198,31	(22 339,56)	(16 999,69)
Demandes de perfectionnement court + volet recherche	54	196 363,86	97 834	96 732,10	(98 529,86)	(1 101,90)
Demandes de perfectionnement long	23	1 227 372	480 276	480 276	(747 096)	0
TOTAL	191	1 597 273,42\$	729 308\$	711 206,41\$	(867 965,42\$)	(18 101,59\$)

Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours 2015-2016

Programmes de perfectionnement	Demandes	Montants demandés	Budget disponible	Montant dépensé	Écart (montants demandés vs budget disponible)	Écart (budget disponible vs montant dépensé)
Demandes de mise à jour des connaissances (incluant volet scolarité)	107	177 700,90	152 381	140 143,28	(25 319,90)	(12 237,72)
Demandes de perfectionnement court + volet recherche	50	171 882,44	98 599	97 336,31	(73 283,44)	(1 262,69)
Demandes de perfectionnement long	21	1 129 464,00	484 033	484 033	(645 431)	0
TOTAL	178	1 479 047,34\$	735 013\$	721 512,59\$	(744 034,34\$)	(13 500,41\$)

Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

Nombre de demandes des divers programmes de perfectionnement 2012-2016

Programmes de perfectionnement/ nombre de demandes	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total
Demandes de mise à jour des connaissances (incluant volet scolarité)	87	107	114	107	415
Demandes de perfectionnement court (incluant volet recherche)	25	44	54	50	173
Demandes de perfectionnement long	19	24	23	21	87
TOTAL	131	175	191	178	675



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours (2017)

5. Mise en place du nouveau volet de perfectionnement

Objectif du programme: Favoriser l'obtention de nouvelles EQE. Un montant annuel équivalant à 5 cc est réservé à ce volet.

Conditions d'admissibilité :

- Être à l'UQAM depuis au moins 5 ans
- Avoir réussi sa probation
- Avoir obtenu 25 points ou plus dans les 5 dernières années
- Avoir obtenu moins de 2 cc à l'automne ou à l'hiver.

6. Le Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances

Un comité paritaire (UQAM-SCCUQ)

- Deux représentantes, représentants cc (mandats de 2 ans alternés)
- **Mandat:** Analyser les demandes liées aux programmes (mise à jour, perfectionnement long et perfectionnement court, bientôt le volet stabilisation de l'emploi) et décider de l'attribution d'un financement sur la base des critères spécifiés pour chaque programme

Représentante et représentant actuels:

Marielle LACOMBE

Jean-Pierre GIRARD



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

7. Problèmes liés aux programmes

Rapport de dépenses et rapport d'activités remis dans les délais

Diffusion régulière des règles d'allocation des fonds

**Plafond non indexé du programme de MAJC:
2500\$**



Programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours

8. Questions et commentaires